



ALS Germany GmbH  
Laboratory Services  
Oststr. 7 48341 Altenberge  
www.alsglobal.com/GERMANY

# Certificat

**Produit:** Fixit 620

**Pour:** Fixit AG  
Im Schachten 416, CH-5113 Holderbank

L'enduit de base susmentionné a été examiné pour son comportement en matière d'émission dans une chambre d'essai conformément aux critères de classification du schéma AgBB de septembre 2024, le règlement français COV Décret N° 2011-321 et le GEV-Emicode (rapport d'essai ALS Germany CAL25-078210-2, CAL25-078212-2, CAL25-078213-2 du 7 octobre 2025).

Selon la nature et l'étendue des tests effectués, l'échantillon testé, envoyé par le client, correspond aux réglementations et normes listées ci-dessous dans leurs versions actuellement applicables :

- Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction (à compter de septembre 2024)
- Réglementation française COV Décret N° 2011-321 (en date de mars 2011)
- Exigences relatives aux matériaux de pose, adhésifs et produits de construction à émissions contrôlées et attribution de l'EMICODE (à compter du 20 septembre 2023)
- Protocole par chambre d'essais et COV – Mesures selon DIN EN 16516 (2020-10)
- Aldéhyde – Mesure selon DIN ISO 16000-3 (2013-01)

En ce qui concerne la manière et l'étendue de l'examen effectué, le produit testé est conforme aux exigences de schéma AgBB, la classification A+ des Français Décrets et le classement EC 1<sup>PLUS</sup> du GEV-Emicode après 3 et 28 jours.



Monique Elmer  
Ingénieur diplômé en chimie  
chef de projet